



MOT DU MAIRE



Permettez-moi, d'entrée de jeu, de vous souhaiter à toutes et tous un très bel été. En espérant que dame nature sera de notre côté et nous fera oublier l'hiver passé. Profitez bien de cette période pour vous reposer et prendre du bon temps.

Du côté municipal, les travaux printaniers étant terminés, il est temps maintenant de se mettre à la tâche en préparation des différents travaux d'infrastructures que nous tenterons de réaliser d'ici à la fin de l'année.

En effet, les travaux de réfection de la côte des Carrières auront lieu cette année. Suite au délai causé par la réponse du ministère de la Sécurité publique, nous n'avons pu débiter ce printemps. Les plans sont présentement dans la phase finale de préparation et seront suivis par l'appel d'offres. Nous sommes très confiants de les débiter, au plus tard, cet automne. Nous vous tiendrons au courant des futurs développements dans ce dossier.

Pour ce qui est de la reconstruction du Chemin du Cap Tourmente (phase 1), nous avons appris officiellement le vendredi 7 juin dernier qu'une subvention de 500,000\$ nous a été octroyée par le ministère des Transports du Québec, ce qui, combinée aux sommes de la taxe d'accise sur l'essence et de la subvention du fonds régional de la MRC, nous permettront d'aller de l'avant tel qu'il était préalablement prévu l'année dernière. C'est donc, 1.5 kilomètre de cette route qui sera refaite d'ici la fin 2019.

Nous sommes toujours en attente de la réponse du même ministère, suite à nos demandes auprès de notre députée, Madame Émilie Foster, concernant la demande de subvention de 1,000,000\$ de 2018 qui a été égarée à leurs bureaux. Au moment d'écrire ces lignes, les dernières nouvelles reçues de Madame Foster laisse entrevoir que nous pourrions recevoir une réponse positive assez rapidement.

Ceci nous permettrait d'envisager dès maintenant la mise en chantier de la phase 2 pour le printemps 2020.

Pendant tout ce temps, nous devrions aussi débiter, tel que déjà annoncé, une première étape des travaux de réfection de l'intérieur de notre Centre des loisirs.

Finalement, comme vous le savez déjà sans doute, le Canyon Sainte-Anne a été vendu et est maintenant la propriété d'une nouvelle entreprise à but non lucratif depuis la fin mars 2019 pour laquelle j'agis à titre de président. C'est elle qui agit maintenant à titre d'opérateur du site depuis l'ouverture le 8 mai dernier. Le conseil d'administration est composé, en plus de moi-même, de Messieurs Lucien Tremblay, Mario Langevin, Simon Bourbeau, Luc Bergeron, Sylvain Cassista et Bernard Paré, accompagnés de notre nouvelle directrice générale Madame Brigitte Robinet ainsi que de Madame Hélène et Monsieur François McNicoll qui ont accepté de nous accompagner en 2019.

Je tiens à mentionner qu'aucun investissement de la part de la municipalité n'a été fait dans ce dossier. L'entreprise à but non lucratif a procédé à l'achat de la Société McNicoll par le biais de partenaires financiers qui ont accepté de prêter les sommes nécessaires dont principalement Investissement Québec, le Fonds régional de la MRC, Filaction ainsi que Desjardins et que les remboursements seront effectués à même les revenus d'opération de l'OBNL.

Dans le dossier des compteurs d'eau, les employés municipaux ainsi que le conseil municipal tiennent à remercier les propriétaires où nous avons récemment installé un compteur d'eau pour leur disponibilité et leur collaboration dans l'installation.

En terminant, je vous remercie de votre attention et vous réitère mes souhaits pour l'été qui vient !

Marc Dubeau, maire

LE SERVICE DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ, QUE FAUT-IL SAVOIR?

En mai dernier, nous avons éprouvé des problèmes au nouveau réservoir d'eau potable. Suite à des travaux d'ajustement ayant causé des baisses de pression dans le réseau, des avis préventifs d'ébullition de l'eau potable ont dû être émis et ce, à deux reprises. Dans ce cas, nous devons rejoindre rapidement tous les citoyens de la municipalité même ceux qui n'utilisent pas Internet.

Je profite de cette publication pour vous présenter une synthèse des différents moyens de communication que la municipalité utilise pour rendre l'information accessible à tous.



Le Village'Oies

Depuis 2010, la municipalité publie un bulletin d'information trimestriel traitant spécifiquement des affaires municipales et des activités et événements d'organismes communautaires locaux et de proximité.

Ce bulletin trimestriel est non seulement publié sur le site de la municipalité mais également distribué dans tous les foyers.



Le Bulletin Express

Publié au besoin, le *Bulletin Express* présente des informations relatives aux différents services dont celui des Travaux publics (nettoyage du réseau d'aqueduc), celui de l'urbanisme (réglementation et permis) ou celui de l'administration générale (avis publics, offres d'emploi, etc).

Tout comme le bulletin *Le Village'Oies*, le Bulletin Express est distribué dans tous les foyers et publié sur le site de la municipalité



En 2010, la municipalité a décidé d'ajouter à ses moyens de communication écrite la communication numérique. Ainsi les utilisateurs d'Internet peuvent entre autres avoir accès non seulement au site municipal mais également à la page Facebook.

Site Internet municipal (saintjoachim.qc.ca)

Lancé en 2010, le site Internet municipal regorge d'informations regroupées autour de l'*Administration municipale* et des *Services aux citoyens*.

Vous vous questionnez sur les budgets municipaux et la taxation, sur les règlements municipaux ainsi que des séances du conseil, vous trouverez réponses dans la section *Administration municipale* du site Internet. Par contre pour des questions concernant les divers services municipaux ou pour connaître votre évaluation municipale, consultez l'onglet *Services aux citoyens*.

Sachez également que pour faciliter l'accès à certaines informations une section *Quoi de neuf* présentée dans la colonne latérale, a été créée. Elle regroupe les informations relatives aux catégories : Actualités, Avis publics, Annonce – Événements, Offres d'emploi, Procès-verbaux et Publications.

Enfin, permettez-moi de vous rappeler que vous disposez sur le site des formulaires que vous pouvez compléter en ligne afin d'obtenir l'un ou l'autre des permis du service de l'urbanisme.

Une simple visite saura vous convaincre de l'utilité de l'information disponible.



SUITE ...

Abonnement à l'Info-lettre :

Un service d'Info-lettre est disponible sur le site. Ce service vous achemine via votre adresse de courriel toute publication qu'effectue la municipalité (Procès-verbaux, avis publics, offres d'emploi, communiqués, annonces, etc). Pour vous y inscrire, il suffit d'entrer votre adresse de courriel dans le formulaire que vous trouverez dans la barre latérale ou via le menu principal (horizontal en haut de chaque page du site) *Nous joindre*.

INFOLETTRE

L'Info-lettre, ce sont les affaires municipales au bout de ses doigts.

Facebook :

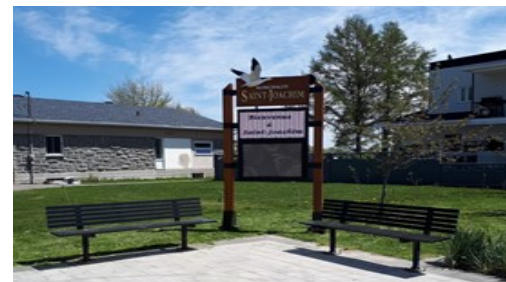
Afin de rejoindre les utilisateurs de réseaux sociaux la municipalité a créé une page Facebook qui fait état des activités communautaires et événements sportifs et socio-culturels qui s'y déroulent. De fait, pour être informé des activités communautaires et événements sportifs et socio-culturels, inscrivez-vous à la page Facebook de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/municipalitedesaintjoachim/>



Tableaux d'affichage :

Installés à 6 endroits stratégiques (Hôtel de ville, presbytère, garage municipal, Cap Tourmente, rue Des Pins et Rue de la Miche) des tableaux d'affichage de documents écrits sont encore utilisés aujourd'hui pour publier les projets d'ordre du jour des séances du conseil et les avis publics.

L'an dernier, la municipalité faisait l'acquisition d'un tableau d'affichage numérique au coin de l'Avenue Royale et la Rue de l'Église.



Communication téléphonique (nouveau service) :

Récemment, la municipalité devait informer RAPIDEMENT tous les citoyens d'un avis d'ébullition d'eau préventif de 48 heures. Comme nous ne pouvions utiliser l'envoi postal pour rejoindre les citoyens qui n'utilisent pas Internet, nous avons mis en place un nouveau service de communication téléphonique exceptionnel pour rejoindre RAPIDEMENT ces citoyens qui n'utilisent pas les outils numériques.

Nous désirons compléter notre liste d'appel pour ces citoyens qui, rappelons-le, n'utilisent pas Internet et que nous devons rejoindre dans l'immédiat. Nous leur demandons de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et le remettre au secrétariat de la municipalité. Ainsi nous pourrons vous rejoindre dans le cas d'une urgence nécessitant un tel recours.

✂

Inscription à la liste de communication téléphonique de la municipalité

Prénom :	Nom :
Adresse :	Téléphone :

FÊTE DE LA FIDÉLITÉ

Dimanche le 2 juin 2019, en l'Église de Saint-Joachim une messe célébrée par Mgr, Pelchat et le curé Jean-Claude Nadeau à l'occasion de la fête de la Fidélité. Vous trouverez ci-dessous la liste des couples.

Anita Lachance et Adrien Bolduc / 65 ans
Véronique Langevin et Marcel Fortin / 50 ans
Claire Vaillancourt et J-Claude St-Hilaire / 55 ans
Raymonde Fortin et Simon Lessard / 50 ans
Françoise Moreau et Benoît Bouchard / 50 ans
Nicole Renaud et Gilles Lachance / 45 ans
Céline Bilodeau et Richard Deschênes / 45 ans
Claire Bilodeau et Jacques Lachance / 40 ans
Hélène Gravel et Yves Gravel / 40 ans



Félicitations, nous vous souhaitons plusieurs autres années de bonheur!

COMITÉ DE VOYAGES DE ST-JOACHIM CHOIX DES ACTIVITÉS POUR 2019

LES CHORISTES

À l'aube des années 50, Clément Mathieu, musicien sans emploi, accepte un poste de pion dans un internat pour jeunes garçons perturbés. Entre des jeunes perturbés et l'hostilité du directeur Rachin, adepte de la méthode forte, Mathieu, de nature douce et bienveillante, essaie de trouver sa place. Il tente une expérience en initiant les jeunes à la pratique du chant. Son enthousiasme et son humanité lui valent la tendresse grandissante des enfants. Il découvre des dons exceptionnels dans le jeune Morhange.

Où: Salle Albert Rousseau

Quand: Samedi le 29 juin

Coût: 169 \$

- le transport en autobus scolaire
- souper dans un restaurant de la région
- paiement avant le 20 juin

Les paiements pour les voyages d'une journée se font au nom de :
« Comité Voyages »



Pour information:

Marcel, 418-827-3362;
Charlotte, 418-827-5132;
Gisèle, 418-827-4690;
Ghislaine, 418-827-2438;
Anne-Marie, 418-827-2005;
Mario, 418-827-3183.



STATERA, LA 104^E ÎLE

En avant-midi...

Sur le site de Statera, situé sur le quai du traversier Sorel-Tracy, une aventure fantastique célèbre l'équilibre entre le naturel et l'industriel.

Parcours guidé, immersif et interactif vous transporte dans une découverte virtuelle du plus important archipel du St-Laurent.

Visite du Biophare, carrefour de connaissance de la biosphère du Lac St-Pierre et du patrimoine historique et industriel de la région.

En après-midi...

Embarquement pour une croisière guidée et animée de l'archipel du Lac St-Pierre, permettant de comprendre les efforts de conservation environnementale.

Où: Croisière dans les Îles de Sorel-Tracy

Quand: 12 juillet 2019 PM

Coût: 129 \$

- Transport en autocar de luxe
- 1 repas de compris

En collaboration avec Groupe Voyages Québec

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

NOUVELLE COORDONNATRICE AUX LOISIRS ET À LA VIE COMMUNAUTAIRE

À l'assemblée du mois de juin, le Conseil municipal a entériné l'engagement de Madame Joanie Bourassa Guillemette à titre de coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire. Son mandat est double :

- planifier, développer et coordonner des activités culturelles, communautaires et de loisirs;
- participer activement à la réalisation et à la rédaction d'une politique familiale et des aînés.
- Madame Guillemette entrera en fonction le 2 juillet prochain à raison de 3 jours/semaine soit les mardi, mercredi et jeudi.

Bienvenue chez vous !

COURS DE TENNIS

Cet été, initiez-vous ou venez perfectionner votre technique de tennis grâce à nos cours s'adressant à tous les âges et niveaux! Les cours se tiendront au Parc Camille Coté situé à Saint-Joachim et en cas de pluie, les cours auront lieu au Centre multifonctionnel de Beupré.

(Minimum 6 participants par groupe et maximum 10 participants par groupe).
Inscription à partir du 17 juin au 29 juin 2019.

Clien- tèle	Niveau	Horaire	Période	Coût (N-Rés)
5-7 ans	Débutant/ initié	Lundi 18 h à 19 h	Session été: 8 juillet au 12 août	30 \$ (60 \$)
8-13 ans	Débutant/ initié	Lundi 19h à 20h		30 \$ (60 \$)
Adultes (14 ans et plus)	Débutant/ initié	Lundi 20h à 21h		30\$ (60 \$) 17 ans et plus : 60 \$

LA PISCINE SERA OUVERTE À PARTIR DU 22 JUIN JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

PRENEZ NOTE QUE LA PISCINE SERA OUVERTE LE 24 JUIN ET LE 1^{ER} JUILLET !

HORAIRE

PISCINE

GRATUIT POUR TOUS
LES ENFANTS DE 10 ANS ET MOINS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

Dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
11 h à 18 h	FERMÉ	15 h à 20h	15 h à 20 h	15 h à 20 h	15 h à 20 h	11 h à 18 h

HORAIRE DE LA PLUMOBILE POUR CET ÉTÉ

Pour les étudiants qui auraient un emploi sur la Côte-de-Beaupré ou à Québec sachez que la navette PluMobile se poursuit tout l'été aux heures habituels dont les départs à l'Hôtel de ville de Saint-Joachim à 6h21, 9h58 et 14h55.

PLUMOBILE ORGANISE DES NAVETTES POUR LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Une navette spéciale sera en fonction durant le Festival d'été de Québec soit du 4 au 14 juillet. Le premier départ se fera à l'Hôtel de ville de St-Joachim à 17h50 et aux arrêts habituels vers Québec le retour de minuit à la rue St-Joachim/Honoré-Mercier Québec pour le retour prévu vers 1h11 à l'Hôtel de ville de Saint-Joachim. Le coût est de 5 \$ par voyage aller ou retour ou le laisser-passé à 50 \$ le temps du festival.



Saviez-vous que votre MRC propose 3 programmes de subventions en collaboration avec la Société d'habitation du Québec?

La MRC de La Côte-de-Beaupré et la Société d'habitation du Québec collaborent afin d'offrir trois programmes de subventions :

- Programme RénoRégion (PRR)
- Programme d'adaptation de domicile (PAD)
- Petits établissements accessibles (PEA) – Nouveau programme

Pour plus d'informations :

Émilie Côté-Bergeron
Agente de bureau
418 824-3420 poste 242
reception@mrccotedebeaupre.qc.ca

MON EMPLOI CÔTE SUR LA CÔTE DE BEAUPRÉ

Travailler sur la Côte
Une meilleure qualité de vie

Plus de **200** emplois disponibles près de chez vous !

Mon EMPLOI sur la Côte.com

Suivez-nous sur Facebook

Une initiative de Alliance Affaires Côte-de-Beaupré

En collaboration avec Développement Côte-de-Beaupré

Les Services à l'emploi L'APPUI

Desjardins Caisse de La Côte-de-Beaupré

UNE SITUATION DE CONFLIT? POURQUOI PAS LA MÉDIATION CITOYENNE?

Dans la vie de tous les jours, plusieurs situations peuvent devenir invivables : une chicane de clôture avec un voisin, un conflit avec notre beau-frère, un malentendu avec un collègue de travail, etc. Dans plusieurs cas, nous aurions la possibilité de tenter de faire cesser la situation par divers moyens d'ordre juridique tels que : la mise en demeure, le grief ou la plainte, les poursuites au civil ou au criminel. Toutefois, ces démarches peuvent s'avérer coûteuses, d'une durée indéterminée et généralement longues.

C'est notamment pour ces raisons que la médiation citoyenne peut s'avérer une option intéressante. Cette démarche permet aux gens de trouver une solution à la satisfaction de tous, qui tient compte des réalités et des attentes de chacun. Elle est axée sur le dialogue et la compréhension mutuelle et peut permettre de rétablir les liens fragilisés par la situation tendue.

De plus, les services sont sans frais, confidentiels et les médiateurs bénévoles se rendent disponibles pour un premier rendez-vous dans un délai de quelques semaines.

Pour toutes questions :

Médiation citoyenne Côte-de-Beaupré :
418 648-6662 poste 209

mediationcitoyennecdb@equijustice.ca



Le 1^{er} JUIN AVAIT LIEU LE TOURNOI DE GOLF DU FESTIVAL DE L'OIE

Le Festival de l'Oie des Neiges remercie les 152 golfeurs et golfeuses qui ont pris part à la 26^e édition de l'Omnium de golf sous la présidence d'honneur de Marc-Antoine Dubeau (Concassage Rive Nord) et de Philippe Dubeau (Constructions DP).

Nous remercions tous les partenaires financiers et tous les commanditaires qui ont participé à cette importante activité de financement. Nous remercions également tous les bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement.



GAGNANTS DU TOURNOI

L'équipe «**Structure MSA**» a remporté la **victoire!**
(Raphaël Blouin, Stacy Clair, Alexandre Guay, Laurence St-Cyr)

Trou Daniel La Source du Sport – la plus longue drive, les gagnants sont :

Chez les hommes : Mathieu Ferland
Chez les femmes : Jessica Barclay

Trou Ameublement Tanguay, trois gagnants ont remporté chacun 100 \$:

Marc Dubeau
Alain Paré
Yan Bourget

Trou « Battre le pro » pour gagner un sac de golf, le gagnant est :

Marc-Antoine Dubeau

Concours de putting sur le vert de pratique ayant pour prix :

1^{er} prix/ loge de 14 personnes pour assister aux Remparts :

Simon Lajeunesse

2^e prix/ sac cadeau offert par Mme Sylvie Boucher, députée :

Louis Villeneuve

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LE FESTIVAL DE L'OIE



**16 AOÛT
2019**

18 H



ARÉNA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
10991 boul. Montagnard,
Beaupré, QC G0A 1E0

**BILLETS EN VENTE AU
418 264-7300**

Présidents d'honneur :

Pierre Tremblay propriétaire de
JD Dodge Chrysler de Boischatel et
Steve Penney gagnant de la coupe Stanley
avec le Canadien de Montréal en 1986.



**LE GROUPE JD
DE BOISCHATEL**

**PROMOTEUR
DE L'ÉVÉNEMENT :**



**CONSTRUCTIONS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

CRN
CONCASSAGES
RIVE-NORD INC
CONCASSAGES
RIVE-NORD INC



NOS COMMANDITAIRES



ÉCOCENTRE BEAUPRÉ / SAINT-JOACHIM

L'Écocentre de Beaupré compte de plus en plus d'adeptes et ce nouveau créneau permet aux deux municipalités de diminuer la quantité de matières jetées aux ordures conformément aux attentes de la loi sur la gestion des matières résiduelles.

Dû à cet achalandage accru, il a été décidé de prolonger l'heure d'ouverture du mercredi qui passera de l'ancien horaire de 15h à 19h pour le nouvel horaire de midi à 19h30.

Une demi-heure sera retranchée à la fin de la journée du samedi pour permettre au gardien du site de terminer la disposition dans les bons conteneurs des peintures, produits chimiques et matériel électronique et de procéder au nettoyage du site. L'horaire du samedi sera dorénavant de 9h à 16h30.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 80 % des matières acheminées à l'écocentre sont recyclées ou valorisées

-Les résidus de peinture sont recyclés pour fabriquer de nouvelles peintures.

-Le matériel informatique et électronique est démonté. Les composantes métalliques et plastiques sont valorisées et les composantes non valorisables sont éliminées de façon sécuritaire.

-Les rebus de bois sont broyés et utilisés dans la fabrication de panneaux agglomérés, de bûches de chauffage ou de copeaux de bois.

ÉCOCENTRE DE BEAUPRÉ
ET SAINT-JOACHIM

10, rue Industrielle
Beaupré

Ce nouvel horaire est effectif à compter du mercredi 19 juin pour la période d'été qui prend fin le 15 novembre.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est important de suivre les consignes du gardien et de vous assurer de mettre les bonnes matières dans les bons conteneurs, cela prévient de devoir payer une surcharge au site de disposition.



Nouvel horaire d'été
(du 1^{er} avril au 15 novembre)
Mercredi de midi à 19 h 30
Samedi de 9 h à 16 h 30

VOTRE ÉCOCENTRE, UN COMPLÉMENT ESSENTIEL AU BAC BLEU !

Votre Écocentre local vous offre un endroit pour vous départir de façon responsable de certains produits, matières ou matériaux non admis dans vos bacs.

MATIÈRES ACCEPTÉES



Résidus de construction : bois, gypse, bardeaux, portes, fenêtres, briques, béton, asphalte.



Résidus domestiques dangereux : batteries, piles, produits d'entretien ménager, peintures en contenants et aérosols, huiles usées, ampoules fluocompactes et tubes fluorescents, bonbonnes de propane ou de butane.



Métaux : fer, tôle, cordes à linge, cintres, broches, aluminium, cuivre.



Résidus verts : branches, souches, arbustes, feuilles, résidus de jardinage.



Petits appareils mécaniques : tondeuses, scies mécaniques, souffleuses, tailles-bordures.



Matériel électronique et informatique : écrans, ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, téléphones.



Gros rebus : laveuses, sècheuses, réfrigérateurs, cuisinières, barbecues, meubles, matelas, tapis, douches, baignoires.



Surplus de matières recyclables : papier, carton, contenants de plastique, verre, métal.

Autres : pneus usés, bâches, toiles de piscine.

Pour plus d'informations: www.villedebeaupre.com

SOUTIEN FINANCIER POUR LA RÉALISATION D'ENSEIGNES, D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET DE RÉNOVATIONS.



LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ VOUS INFORME SUR : LE FONDS RÉGIONAL D'EMBELLEMENT,

UNE ACTION CONCRÈTE POUR L'AMÉLIORATION DES PAYSAGES DE LA ROUTE 138.

UN BILAN POSITIF

A ce jour, 20 propriétaires ont bénéficié d'une subvention. Plus de 65 000 \$ ont été versés aux propriétaires, représentant un apport financier de plus de 230 000 \$ pour l'amélioration de la route 138.

Chaque nouveau projet améliore l'apparence des bâtiments, favorise l'attractivité commerciale et augmente les retombées économiques à la fois pour les entreprises et l'ensemble du territoire.

AIDE TECHNIQUE DISPONIBLE

Les propriétaires de commerces peuvent bénéficier de l'aide technique du *Service d'aide à la rénovation* de la MRC. Celui-ci accompagne et conseille gratuitement les propriétaires dans leurs démarches visant la réalisation de travaux de qualité tout en s'assurant que leurs projets répondent aux critères d'admissibilité du Fonds d'embellissement.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mme Mélissa Ennis au 418 824-3420 poste 224 ou par courriel, sarp@mrccotedebeaupre.qc.ca



Créé en 2014 à l'initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré, le Fonds d'embellissement de la route 138 vise à soutenir financièrement la réalisation d'enseignes, d'aménagements paysagers et de rénovations de bâtiments commerciaux de Boischatel à Saint-Tite-des-Caps.



VOLETS ENSEIGNES ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Subvention couvrant 50% du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$.

VOLET RÉNOVATIONS DE FAÇADES COMMERCIALES

Subvention couvrant 25% du coût des travaux jusqu'à un maximum de 15 000 \$.

Pour ces trois volets, un propriétaire peut obtenir une aide maximale de 20 000 \$.

Pour plus d'information contactez Mme Françoise Roy au 418 827-5256 poste 208 ou à l'adresse courriel suivante : paysages@developpementcdb.com

LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE BÂTI



LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ VOUS INFORME SUR :

LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE BÂTI

QU'EST-CE QUE LA RESTAURATION ?

La restauration est une action ou un processus qui vise à révéler, à faire retrouver ou à représenter fidèlement l'état d'un bâtiment comme il était à une période particulière de son histoire alors que l'utilisation des matériaux traditionnels prévalaient.

Les travaux de restauration se basent sur des témoignages, des écrits, des connaissances générales sur les savoir-faire traditionnels d'une région ou encore sur des photographies anciennes qui nous révèlent l'allure d'antan d'un bâtiment.

SUIS-JE ADMISSIBLE À UNE SUBVENTION ?

Vous pouvez consulter le site patrimoinecotedebeaupre.com qui vous permettra de vérifier si votre bâtiment fait partie de l'inventaire patrimonial de la Côte-de-Beaupré. Vous aurez aussi accès à l'information vous permettant de valider l'admissibilité de vos travaux au Programme d'aide à la restauration.



PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE : SUBVENTION JUSQU'À 25 000 \$ PAR BÂTIMENT ADMISSIBLE

Saviez-vous que grâce à une entente convenue entre le ministère de la Culture et des Communications et votre MRC, les propriétaires de bâtiments patrimoniaux figurant à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC et assujettis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) peuvent bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 25 000 \$ pour la réalisation de travaux de restauration admissibles?

Le programme d'aide à la restauration, disponible depuis 2014, vise la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de notre riche patrimoine bâti.

Pour plus d'informations sur les services et subventions offerts, vous pouvez joindre Mélissa Ennis, Conseillère en rénovation patrimoniale au 418 824-3420 poste 224 ou par courriel à l'adresse sarp@mrccotedebeaupre.qc.ca.

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS CHARLEVOIX-MONTMORENCY



Mise à jour de la cartographie des cours d'eau dans les secteurs agricoles de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix

Québec, le 25 avril 2019 – C'est avec enthousiasme que l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) annonce la poursuite du financement de son projet de mise à jour de la cartographie des cours d'eau sur les territoires de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix. Il s'agit de la continuité d'un projet entamé en 2016 dans des secteurs périurbains et de villégiatures qui s'étendra cette fois aux milieux agricoles. Ce projet, d'une valeur de plus de 150 000 \$, est financé à hauteur de 93 310 \$ par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert et est réalisé grâce à l'important soutien financier et technique de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

La cartographie des cours d'eau est un outil important pour améliorer la cohabitation entre les activités agricoles et les milieux hydriques. Elle permet effectivement d'identifier les tracés hydrographiques des cours d'eau, c'est-à-dire le chemin qu'ils suivent, et de définir le type d'écoulement auquel ils appartiennent (cours d'eau, fossés, etc.). En ayant une cartographie à jour, nous nous assurons d'éviter que des erreurs causent des contraintes injustifiées aux producteurs agricoles si la cartographie est inexacte. En effet, selon ces données, certaines contraintes peuvent être imposées telles que des règles concernant le travail du sol, la pulvérisation et l'épandage d'engrais, ce qui engendre des coûts supplémentaires et des pertes de rendements aux producteurs agricoles. Par ailleurs, la mise à jour permettra d'identifier des cours d'eau non répertoriés et ainsi d'assurer la protection de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

Afin de réaliser ce projet, une technologie de télédétection par laser nommée LiDAR, ainsi que des photographies aériennes seront utilisées et comparées aux données observées sur le terrain. À l'été 2019, l'OBV-CM procèdera à la validation de l'écoulement des cours d'eau sur les terres agricoles. Avant d'aller sur le terrain, l'équipe contactera les producteurs agricoles afin de les rencontrer, de les informer et de les intégrer au projet. La nouvelle cartographie des cours d'eau sera ensuite transmise aux gestionnaires du territoire et aux agronomes qui travaillent dans le secteur.

Partenaires du projet :



– 30 –

Pour information :

Isabelle Courchesne, responsable des communications et des relations avec le milieu

Isabelle.courchesne@charlevoixmontmorency.ca

Organisme de bassins versants Charlevoix - Montmorency
5, rue du Temple, Québec (Qc), G1E 4Z8
Téléphone : 418 821-7056
Télécopieur : 418 821-7081
www.charlevoixmontmorency.ca

